



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 5 juillet 2013

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Référence LFP.PV.AG.2013.07.03

Réunion du 3 juillet 2013

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

AJACCIO (Alain ORSONI), BASTIA (Joseph FRANCESCHINI, mandat), BORDEAUX (Bernard CAIAZZO, mandat), EVIAN (Patrick TROTIGNON), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Jean-Raymond LEGRAND, mandat), LORIENT (Vincent LABRUNE, mandat), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Vincent LABRUNE), MONACO (Vadim VASILYEV, mandat), MONTPELLIER (Frédéric de SAINT SERNIN, mandat), NANTES (Valdemar KITA), NICE (Jean-Michel AULAS, mandat), PARIS (Jean-Claude BLANC, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Frédéric de SAINT SERNIN), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), SOCHAUX (Laurent PERNET), VALENCIENNES (Jean-Raymond LEGRAND).

Clubs professionnels de Ligue 2

ANGERS (Saïd CHABANE), ARLES AVIGNON (Olivier DELCOURT, mandat), AUXERRE (Guy COTRET), CA BASTIA (Antoine EMMANUELLI), BREST (Yvon KERMAREC), CAEN (Jean-François FORTIN), CHATEAUROUX (Patrick LE SEYEC), CLERMONT (Claude MICHY), CRETEIL (Armand LOPES), DIJON (Olivier DELCOURT), ISTRES (Francis COLLADO), LAVAL (Christian DURAINCIE, mandat), LE HAVRE (Jean-Claude LORETTE, mandat), LENS (Guy COTRET, mandat), METZ (Patrick RAZUREL, mandat), NANCY (Jacques ROUSSELOT), NIMES (Francis COLLADO, mandat), NIORT (Karim FRADIN, mandat), TROYES (Christian DURAINCIE, mandat).

Excusés TOULOUSE, TOURS.

Assistent MM. Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Sylvain KASTENDEUCH, Damien LEDENTU, Noël LE GRAËT, Philippe PIAT, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND.

MM. Jérôme BELAYGUE, Nicolas BLANCHARD, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Jérôme PERLEMUTER, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Stéphanie BOURDAIS, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, les 37 clubs, présents ou représentés, permettent d'atteindre 93 voix, soit le quorum prévu à l'article 14 des statuts.



Procès-verbal

Assemblée Générale

La séance est ouverte à 13 h 00.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2012.

2. Modification de l'annexe à la convention FFF/LFP - Règlement de la DNCG

L'Assemblée générale,

après avoir entendu le Directeur Général présenter les modifications de la convention entre FFF/ LFP relative au règlement de la DNCG,

adopte par 93 voix "pour" les modifications présentées et annexées au présent PV.

3. Renouvellement partiel du collège des indépendants du Conseil d'administration de la LFP

M. Jean-Pierre HUGUES, Directeur Général de la LFP, rappelle de façon précise et détaillée les dispositions statutaires en vigueur et communique les informations utiles concernant le matériel de vote et les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin.

Le Conseil d'administration réuni ce jour, a validé la candidature de Mesdames Nathalie BOY DE LA TOUR et Marinette PICHON, ainsi que celle de M. Jean-Michel ROUSSIER au collège des indépendants en remplacement de MM. Alain GIRESSSE et Laurent VALLEE,

Après un appel aux votes,

L'Assemblée générale,

prend acte de l'élection de Mme Nathalie BOY DE LA TOUR et M. Jean-Michel ROUSSIER recueillant respectivement 64,5 % et 63,4 % des suffrages exprimés.



Procès-verbal

Assemblée Générale

4. Allocution du Président de la LFP

Quelle est la météo marine sur le football français ? Sur le plan sportif : beau temps, mer belle. Sur le plan économique : avis de grand frais, mer agitée. Sur le plan politique : avis de coup de vent, mer grosse.

Sur le plan sportif d'abord, nous avons encore vécu un championnat de France passionnant. Où, dans quel grand championnat, voit-on autant de suspense qu'en France ? Chez nous, tout se joue toujours à la fin, pas avant.

Le nombre de buts est encore en progression, le meilleur total depuis 28 ans. Il y a eu 967 buts pour une moyenne de 2,54 buts par match contre 2,26 il y a 5 saisons.

Enfin, cessons de dire qu'il n'y a pas de stars dans le championnat de France. Il y en a et il y en aura encore plus dans les saisons à venir.

L'aspect économique, à présent. Avis de grand frais !

Nos clubs perdent encore de l'argent à l'issue de la saison qui vient de s'achever. C'est la quatrième année consécutive que le football français est déficitaire.

Ce n'est pas normal. Pourquoi cette situation ?

Premièrement, la crise économique.

Elle provoque une baisse des recettes avec un plafonnement des affluences, une baisse du marché du sponsoring et des recettes de transfert.

Deuxièmement, un niveau de pression fiscale inégalée en Europe avec des charges sociales beaucoup plus élevées en France qu'ailleurs.

Voyez l'Allemagne. Pour un joueur rémunéré annuellement à hauteur de 600 000€ brut, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne en Ligue 1, ces charges s'élèvent à 186 000 euros pour un club français alors qu'elles sont de 12 000 euros en Allemagne. Différence : 174 000 euros.

Troisièmement, la suppression du Droit à l'Image Collective, de façon indue, qui nous coûte 50 millions d'euros chaque année.

Enfin, l'aspect politique. L'avis de gros temps serait un avis de tempête si le projet de taxation à 75% voyait le jour. Cela reviendrait à une augmentation de 30% de nos charges, ce qui est évidemment insupportable. 15 clubs sur 20 seraient touchés. Des grands clubs comme Lyon ou Marseille seraient dans l'incapacité de payer.

Au total, cette taxe coûterait plus de 80 millions d'euros.

Ce projet est discriminatoire, car au final seul ou presque le football serait soumis à la taxe. Les entreprises du CAC 40 ont les moyens de l'éviter. Les artistes n'y seront pas



Procès-verbal

Assemblée Générale

soumis d'après nos informations et les sportifs individuels y échapperont car ils sont domiciliés en Suisse. Les seuls à payer seront les clubs de foot.

Ce projet est piégeux car il est rétroactif. Les clubs, engagés par contrat pour une certaine durée, seraient pris en otage. On ne licencie pas des CDD.

Ce projet est improductif car l'Etat perdrait des recettes fiscales avec le départ à l'étranger des meilleurs contribuables. L'impôt lui coûterait de l'argent au lieu d'en rapporter.

Nous avons proposé des solutions nombreuses au gouvernement mais nous sommes sans réponse ! Si nous n'arrivons pas à convaincre, nous irons à nouveau devant le conseil constitutionnel, comme nous l'avons fait la première fois. Et nous avons gagné.

Toujours sur le plan politique, autre gros risque, la taxe Buffet. Elle est aujourd'hui payée à 92% par le football. Nous n'accepterons pas une augmentation du taux. Nous plaidons pour un élargissement de l'assiette de la taxe en y incluant la totalité des spectacles audiovisuels diffusés en France.

Parmi les motifs d'inquiétude, figure aussi l'évaluation publique lancée par le ministère des sports sur l'impact des aides publiques au football professionnel.

On veut nous faire croire que l'Etat donne trop au sport professionnel, au football. On veut, par ce biais, revoir la gouvernance du sport professionnel pour porter atteinte à l'autonomie du mouvement sportif. Avec les autres sports, nous ne nous laisserons pas faire.

Passons aux perspectives. Elles ne sont pas réjouissantes.

En effet, il devient extrêmement difficile pour les clubs de réduire leurs dépenses car ils se sont déjà astreints à une cure d'austérité depuis 2 à 3 ans. Ils ont réduit la masse salariale de manière importante. On en arrive à l'os. Il n'y a plus de marge.

Les subventions des collectivités locales sont en chute libre. Par ailleurs, les clubs vont devoir faire face dans un an à une baisse des droits audiovisuels de 40 millions d'euros.

Le football professionnel français entre en récession !

Nous devons nous adapter à cette conjoncture difficile, à cette situation de crise. Il faut oser aborder les sujets sans tabou ni a priori, comme la question du format de nos championnats ou de la licence clubs.

Une réflexion est en cours. Toutes les pistes sont étudiées, avec le Conseil d'administration de la LFP et avec le concours de la commission du développement économique.

Il y aura d'indispensables réformes à mener.



Procès-verbal

Assemblée Générale

C'est avec cet esprit que nous menons le chantier de rénovation de nos stades, qui avance de manière très positive comme cela a encore été souligné la semaine dernière lors de la présentation du logo de l'Euro 2016.

Enfin, nous devons naturellement travailler au redressement de l'image du football français. L'éducation, plus que jamais, doit être au cœur de notre action. François Blaquart travaille sur un programme de rénovation de la formation. La Ligue et les clubs sont à ses côtés.

Pour conclure, le bilan est forcément un peu sombre en cette période difficile, mais en même temps, il nous éclaire sur les défis essentiels qui s'offrent à nous. De notre capacité à les relever ensemble, dépend l'avenir du football français.

La séance est levée à 14 h 00 après l'intervention du Président de la FFF

Le Président,

Frédéric THIRIEZ

Le Directeur Général,

Jean-Pierre HUGUES